

<https://www.snetap-fsu.fr/Reforme-des-BTSA-le-Snetap-FSU-interpelle-a-nouveau-la-DGER.html>



Réforme des BTSA - Avis négatif du CNESERAAV - le SNETAP-FSU s'adresse à la DGER

- Les Dossiers - Pédagogie -
Date de mise en ligne : jeudi 21 janvier 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le [CNESERAAV](#), consulté en décembre sur les projets de rénovation des [BTSA](#) « Technico-commercial » et « Viticulture-Oenologie », a donné un avis négatif.

Suite à ce vote le Snetap-[FSU](#) a écrit à la Directrice Générale pour demander la réouverture du chantier sur ces projets de textes.

Paris, le 21 janvier 2021

Madame la Directrice Générale,

Le 17 décembre dernier le [CNESERAAV](#) était consulté sur les projets de rénovation des référentiels de diplôme des Brevets de technicien supérieur agricole ([BTSA](#)) spécialité « Technico-commercial » et spécialité « Viticulture-Oenologie ».

Sur les deux projets d'arrêtés portant création de ces deux BTSA et les textes les accompagnants (référentiels et grilles horaires) le CNESERAAV a donné un avis défavorable.

Les diplômes du BTSA sont aujourd'hui des diplômes et des formations reconnues et plébiscitées par les professionnels. Ils représentent des parcours de réussite pour les étudiant.es qui s'y engagent avec des résultats aux examens et une insertion professionnelle exceptionnelle, notamment pour les étudiant.es issu.es de Bac Pro. Et ces parcours permettent également des poursuites d'études intéressantes vers le supérieur long, notamment vers les licences professionnelles.

Dans ces conditions nous ne comprenons pas le choix d'une réforme qui remet en cause l'ensemble des éléments qui font aujourd'hui la réussite de ce diplôme, même si nous ne contestons pas la nécessité d'une rénovation.

Car les textes soumis à l'avis du CNESERAAV vont bien au delà de la seule rénovation des BTSA "Viticulture-Oenologie" et "Technico-commercial". En effet cette réforme, si vous passiez outre l'avis du Conseil National, fixerait en réalité le cadre dans lequel se fera la réforme de toutes les options des BTSA (grilles horaires, organisation de la pluri...) et qui s'achèvera d'ici 2025. Cette façon de rénover un diplôme n'est pas acceptable.

Le CNESERAAV a donc exprimé son désaccord avec cette méthode car il fallait un regard global sur l'ensemble des spécialités avant d'attaquer le sujet options par options.

Par son vote négatif le CNESERAAV a également fait savoir :

- **son opposition à la semestrialisation et à l'évaluation uniquement en [CCF](#) en BTSA**, amenant à des [BTS](#) sans régulation nationale du niveau d'exigence. Le "tout CCF" va entraîner un travail administratif très important dans les établissements alors que depuis de nombreuses années nous signalons des services exsangues et que la baisse des postes se poursuit.
Des difficultés s'annoncent dans de nombreux établissements dans lesquels il existe des BTSA à 2 sections et qui mélangent dans une même classe deux (parfois trois) filières. Faute de moyens, certains d'entre eux devraient mélanger des BTSA rénovés et non rénovés jusqu'en 2025 avec deux référentiels et deux dispositifs de formation et d'évaluation totalement différents.
- **son opposition à la réforme des seuils.** Cette réforme mise en oeuvre pour la deuxième année est une

dérégulation et les projets de grilles horaires des premiers BTSA rénovés font de nouveau apparaître ces seuils uniquement indicatifs.

C'est un élément majeur car la philosophie retenue pour les grilles horaires de ces deux diplômes servira de cadre pour tous les autres. La logique de suppression des seuils se poursuit ainsi... sans seuil obligatoire de sécurité, même par exemple, pour l'agro-équipement en BTS Viti. Comment assurer alors des pratiques en sécurité ?

- **son opposition à l'augmentation des horaires non affectés.** L'augmentation générale des heures d'enseignement non affectées ne peut être une solution pour renforcer les diplômes. L'expérience de la non affectation de la pluridisciplinarité en Baccalauréat STAV s'avère catastrophique car elle crée une compétition entre disciplines, des arbitrages la plupart du temps au nom de sous service, une atteinte au caractère national du diplôme et une fragilisation de la pluridisciplinarité ...
- **son opposition à l'absence d'accompagnement des élèves en difficulté** alors chaque année un afflux croissant de bacheliers professionnels arrive dans nos classes de BTSA. Certain.es de ces étudiant.es rencontrent d'importantes difficultés voire démissionnent en cours de formation. Or, ces projets de référentiels ignorent totalement ces élèves et ne prévoient en aucun cas une mise à niveau, un accompagnement personnalisé, cela en totale contradiction avec les constats pourtant partagés par votre administration, l'inspection comme les organisations syndicales représentatives lors de l'évaluation de la réforme du Bac Pro 3 ans (cf. plan [DGER](#) établi alors que l'actuel conseiller du Ministre à l'EA était sous-directeur [POFE](#)).
- **son opposition à l'absence de coordination pédagogique** pourtant importante mais niée dans le projet de réforme du BTSA. La mise en place d'une décharge pour les enseignant.es chargé de la gestion et du pilotage des CCF ainsi que l'attribution d'une dotation pour chaque établissement est indispensable.
- **son opposition à des attendus trop légers** et l'annonce que des précisions seront données dans des documents d'accompagnement que nous ne connaissons pas.

Madame la Directrice Générale, l'avis négatif rendu par le CNESERAAV sur les projets d'arrêtés modifiant les référentiels de diplôme des BTSA spécialité « Technico-commercial » et spécialité « Viticulture-Oenologie » doit être entendu et pris en compte. Nous vous demandons donc de reprendre l'étude de ces textes et de leurs annexes au regard des éléments qui ont amené le Conseil National à s'opposer à la mise en oeuvre de ces textes réglementaires en l'état.

Veillez croire, Madame la Directrice Générale, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public.

Clémentine MATTEI - Co-Secrétaire Générale Snetap-[FSU](#)

Frédéric CHASSAGNETTE - Co-Secrétaire Général Snetap-FSU